



IFRS en bref

Les derniers développements en matière de normes comptables IFRS

Décembre 2024

KPMG. Make the Difference.

A la une de ce numéro ↗

Guide digital :
les tests de dépréciation et les enjeux climatiques

Podcast :
assurer la « clarté » des états financiers

Exposé sondage de l'IASB :
propositions d'amendements à IAS 37

Nouvelle édition de notre ouvrage « IFRS compared to US GAAP » maintenant disponible !

Guide digital : les tests de dépréciation et les enjeux climatiques

Les régulateurs et les investisseurs exigent plus de clarté sur la prise en compte des enjeux climatiques dans les états financiers.

Et la « connectivité » constitue plus que jamais un impératif.

Dans ce **guide digital**, KPMG apporte des réponses aux principales questions qui peuvent se poser lors de la réalisation des tests de dépréciation IAS 36 dans ce contexte ...



[JE LIS LE GUIDE](#)

Podcast : assurer la « clarté » des états financiers



Dans ce **nouveau podcast**, KPMG :

- fait un focus sur la « clarté » dans les comptes ;
- et propose quelques suggestions pratiques pour aider les préparateurs des états financiers.

[J'ÉCOUTE LE PODCAST](#)

Exposé sondage de l'IASB : propositions d'amendements à IAS 37

L'IASB propose de clarifier et d'améliorer, de façon ciblée (caractérisation d'une obligation présente, coûts et taux d'actualisation à retenir pour l'évaluation d'une provision), les dispositions relatives à la comptabilisation et à l'évaluation des provisions IAS 37 dans les états financiers.

Vous avez jusqu'au **12 mars 2025** pour faire part de vos éventuels commentaires relatifs à ces propositions ...

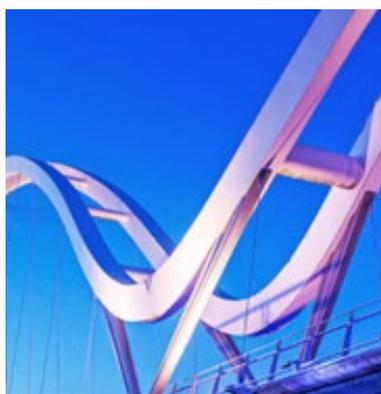
Découvrez notre [nouvel article](#) et la [présentation synthétique](#) pour en savoir plus !



LIRE
L'ARTICLE

LIRE LA PRÉSENTATION
SYNTHÉTIQUE

Nouvelle édition de notre ouvrage « IFRS compared to US GAAP » maintenant disponible !



Cet **ouvrage** fournit un résumé et un décryptage des différences rencontrées le plus fréquemment entre ces deux référentiels en termes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation, ainsi que d'informations à fournir dans les notes annexes.

JE TÉLÉCHARGE

L'équipe de la doctrine comptable de KPMG vous accompagne pour décrypter régulièrement l'actualité parfois complexe des normes comptables IFRS.

L'équipe de rédaction



Emmanuel Paret

Associé KPMG
Responsable de la doctrine comptable



Cristina Sandulachi

Senior Manager KPMG
Doctrine comptable



kpmg.fr



* KPMG. Pour Faire la Différence.

Déclaration de Confidentialité | Mentions légales

Vos données personnelles sont traitées par KPMG*, agissant en qualité de responsable de traitement, à des fins d'information, d'organisation d'événements ou de prospection commerciale. Elles sont exclusivement destinées à KPMG*, et dans certains cas à ses partenaires et à ses sous-traitants. Pour plus d'informations, consultez notre [Déclaration de confidentialité générale](#).

Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant, d'un droit de suppression, d'un droit à la portabilité, d'un droit de donner des directives sur le sort de vos données en cas de décès, d'un droit à la limitation du traitement de vos données, du droit de vous opposer à leur traitement, ainsi que d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. Vous pouvez exercer vos droits et demander une copie des garanties appropriées en cliquant le lien ci-après : [j'exerce mes droits](#).

Pour gérer vos abonnements et vos préférences de communication, merci de [cliquer ici](#).
Pour un désabonnement total des communications marketing de KPMG, merci de [cliquer ici](#).

* «KPMG» désigne KPMG S.A., une société anonyme de droit français, dont le siège social se situe à Tour Eqho, 2 avenue Gambetta CS 60055 – 92066 Paris La Défense Cedex, les entités qu'elle détient et contrôle en France, ainsi que KPMG Associés, KPMG Academy, KPMG Avocats, et la Fondation d'entreprise KPMG France.

© 2024 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). Tous droits réservés. Le nom et le logo KPMG sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.